
Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).

ACTUALITES

Péréquation : les chiffres et explications pour 2021

Suite à la publication des acomptes péréquatifs 2021 par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, l'UCV vous propose une nouvelle version de la publication « La péréquation en questions ».

A lire en ligne ou à télécharger en pdf sur ucv.ch/perequation

Ateliers participatifs sur la nouvelle péréquation

Organisé sous la forme d'un questionnaire en ligne en raison du Covid-19, le premier atelier porte sur les enjeux du changement et sur la péréquation des ressources. D'autres ateliers seront organisés début 2021, en présentiel si possible.

Inscriptions sur ucv.ch/formations/ateliers

Initiative Migros sur le recyclage des plastiques mélangés : le canton se positionne

En juin 2020, le Groupe Migros a annoncé vouloir proposer la collecte et le recyclage des emballages plastiques au moyen de sacs payants. Les communes, entre autres acteurs de la gestion des déchets, ont été informées de cette démarche dans le courant de l'été 2020. Les services cantonaux, notamment la Direction générale de l'environnement (DGE) n'ont, quant à eux, pas directement été consultés. Ainsi, après analyse du projet et du cadre légal en vigueur, la DGE, en tant que service cantonal compétent, a finalement pris position à la fin octobre 2020.

Précisions et position de la DGE

La proposition du Groupe Migros consiste à mettre en place un système de collecte et de recyclage des emballages plastiques (mélangés) au moyen de sacs payants disponibles en magasin. Les plastiques mélangés seraient récoltés dans des filiales du Canton, rassemblés et compactés au centre de distribution d'Ecublens, puis triés et valorisés en Autriche et enfin réutilisés en Suisse.

Le Canton de Vaud a délégué aux communes la compétence de la gestion des déchets urbains (déchets plastiques compris), qui en ont le monopole. Aussi, la mise en place d'un tel processus de récupération nécessiterait l'octroi de concessions d'élimination entre le Groupe Migros et les communes concernées. Ces dernières seraient en droit de poser certaines conditions

(comme demander des informations, fixer des objectifs ou des modalités de contrôle) et les concessions seraient accordées pour une durée déterminée d'un maximum de 5 ans.

Si le projet du Groupe Migros a pour principal objectif de répondre à une problématique environnementale, il n'apporte pas pour autant des solutions convaincantes. La DGE relève les principaux désavantages suivants :

- Un tel système de collecte empiète sur un monopole étatique de gestion des déchets et s'oppose aux principes de collecte séparée promue par le Plan de Gestion des Déchets ;
- Le recyclage du plastique est possible mais a une faible efficacité. Ainsi, une partie n'est pas valorisable et sera incinérée en Autriche ;
- Le bilan économique n'est pas nécessairement avantageux ni pour les citoyens (sac taxé) ni pour les communes qui ne seront pas totalement déchargées d'une prestation publique ;

La DGE ne souhaite donc pas encourager cette filière de recyclage et recommande aux communes de ne pas poursuivre dans cette voie. Si une commune devait néanmoins décider d'entamer la démarche, la DGE devra en être informée.

Plus d'informations

- Vous trouverez plus d'informations dans le courrier de prise de position de la DGE du 30 octobre 2020
- L'association Suisse infrastructure communale (ASIC) propose un modèle de concession sur son site (en allemand) sur kommunale-infrastruktur.ch/fr

Manuel d'introduction à la gestion financière communale

Cet ouvrage, spécialement conçu pour les élu·es, cadres et employé·es des communes, apporte les éléments essentiels à la compréhension des aspects techniques et pratiques de la gestion financière communale. Cette 2ème édition augmentée a été enrichie par thème tels que la planification financière ou les impôts et taxes communales.

Précommande sur ucv.ch/manuel

Le plan comptable vaudois en fichier tableur (Excel)

En vue d'une transition des communes vaudoises vers le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), l'UCV met à disposition un outil pratique pour accompagner le traditionnel classeur et ses fiches papier.

Plus d'infos et fichier Excel sur ucv.ch/mch2

CONSULTATION

4^e adaptation du plan directeur cantonal

Délai de réponse : 24 novembre 2020

Plus d'informations et documentation utile sur ucv.ch/consultations

ASSOCIATION

Présentation de l'équipe de l'UCV

Depuis cet automne, l'UCV peut compter sur 10 collaboratrices et collaborateurs pour répondre aux demandes des communes ! Les trois dernières personnes arrivées sont Mme Alexane Dubois, Stagiaire en politiques énergétiques et climatiques, Mme Zoé Guichon, Juriste stagiaire, et M. Robin Hottelier, Conseiller en aménagement du territoire.

Découvrez l'équipe de l'UCV sur ucv.ch/secretariat

Nouvelle prestation : conseils en aménagement du territoire

En plus des conseils juridiques et des conseils en stratégie et finance, l'UCV vous renseigne désormais quant à vos problématiques en lien avec les planifications territoriales. M. Robin Hottelier, Conseiller en aménagement du territoire, se tient à disposition des Municipalités, des Conseils généraux ou communaux ainsi que du personnel communal pour assurer un conseil personnalisé aux demandes qui lui sont adressées. Il est disponible au 021 557 81 40 ou via conseils@ucv.ch

Ces prestations sont comprises dans la cotisation annuelle à l'UCV. Elles n'engendrent donc pas de coûts supplémentaires pour les communes membres. Les conseils en aménagement du territoire sont une aide à la décision et ne sauraient se substituer aux services de bureaux spécialisés en aménagement du territoire.

Le personnel de l'UCV en télétravail

Depuis le 20 octobre 2020, le personnel du secrétariat de l'UCV a repris le télétravail afin de respecter les nouvelles mesures du Conseil Fédéral :

- L'ensemble du personnel répond aux demandes par courriel en priorité ;
- Pour toute question juridique, financière ou en aménagement du territoire, vous pouvez envoyer directement votre demande et les documents nécessaires à conseils@ucv.ch ;

- L'ensemble du personnel répond aux appels téléphoniques selon le temps d'occupation de chacun·e. Nous vous invitons à utiliser les numéros de téléphone directs ;
- Toutes les séances n'ayant pas de caractère urgent sont annulées, afin que le personnel puisse éviter au maximum les contacts physiques. Des visioconférences ou séances téléphoniques peuvent être organisées sur demande.

Pour toute information complémentaire, le secrétariat reste à votre disposition via ucv@ucv.ch

Un numéro de Point CommUNE! spécial nature

L'automne est encore là et invite à la balade, tout comme les articles du dossier du dernier Point CommUNE! sur la nature en ville et village.

Bonne lecture en ligne sur ucv.ch/pointcommune

FORMATIONS

Détails et inscriptions aux formations sur www.ucv.ch/formations

Quelques nouveautés pour 2021

L'UCV propose une vingtaine de formations aux élu·es et employé·es des communes. En 2021, une nouvelle formation sur la gestion des déchets étoffe le programme. Certaines formations auront lieu plusieurs fois durant cette année électorale, comme les Bases du pilotage communal. Dans la mesure du possible, elles seront données en présentiel.